



Politique de soutien des affaires francophones de l'AÉUM

Date d'adoption: 7 novembre 2024

Date d'expiration: 1 janvier 2027

1. DESCRIPTION

1.1 Enjeux

La Politique de soutien des affaires francophones a pour but de consolider la place des affaires francophones au sein de l'AÉUM en réaffirmant l'engagement de cette dernière envers sa population francophone. La politique définit également le rôle de la Commission des Affaires francophones et des rôles qui lui sont associés. Les enjeux majeurs de cette politique sont:

- Défendre les droits de la communauté francophone de McGill;
- Promouvoir la francophonie et sa diversité;
- Soutenir les groupes francophones, ainsi que leurs projets et initiatives.

2. Étendue

La Politique de soutien des affaires francophones s'applique à l'ensemble de la communauté étudiante de l'AÉUM, ses clubs, ses services, son personnel qui travaille soit à temps partiel soit à temps plein, et ses conseils exécutifs et administratifs.

Cette politique s'appliquera également aux relations entre les groupes francophones, au rôle de Commissaire aux affaires francophones et la Commission des Affaires francophones.

Enfin, la Politique de soutien des affaires francophones s'appliquera également aux relations inter-universitaires de l'AÉUM et avec la communauté de Montréal en lien avec la francophonie et les affaires francophones.



3. Définitions

3.1 La Commission des affaires francophones (*ci-après dénommée «La CAF»*) est la commission de l'AÉUM dédiée aux enjeux francophones. Sa composition et ses missions sont définies dans les Termes de références de la Commission aux affaires francophones.

3.2 Le rôle de Commissaire aux affaires francophones (*ci-après dénommé «la commission»*) préside la CAF et travaille étroitement avec la vice-présidence afin d'assurer le bon fonctionnement de la Commission et le maintien des relations avec les groupes francophones et les interlocuteurs et interlocutrices internes.

3.3 La Vice-présidence aux affaires externes de l'AÉUM (*ci-après dénommée «la vice-présidence»*) est définie dans la constitution de l'AÉUM et comprend notamment le devoir d' «opérationnaliser l'engagement de l'AÉUM envers la communauté francophone».¹

3.4 Les groupes francophones sont les groupes dont la langue de communication principale est le français et/ou qui participent à la promotion de la langue française et de la communauté francophone.

3.5 Les groupes francophiles sont les groupes dont la langue de communication principale est l'anglais mais qui comprennent un nombre important de membres francophones et/ou qui souhaitent participer à la promotion de la langue française et de la communauté francophone par exemple en rendant leurs activités plus accessibles aux francophones.

4. Contexte

4.1. À l'AÉUM

À l'heure actuelle, les enjeux francophones sont peu représentés au sein de l'AÉUM. Les groupes francophones de l'AÉUM sont minoritaires et souffrent du manque de soutien et de visibilité. Or, ces groupes sont essentiels à la vie de la communauté francophone étudiante et à son intégration dans la communauté étudiante au sens large. De plus, ils permettent la promotion de la diversité de la

¹<https://ssmu.ca/wp-content/uploads/2023/06/La-Constitution-de-lA%C3%89UM-2021-11-15.pdf?x77765&x2198>

Association étudiante de l'Université McGill
Students' Society of McGill University

Située sur les territoires traditionnels des collectivités Haudenosaunee et Anishinaabe.
Located on Haudenosaunee and Anishinaabe, traditional territories.

(514) 398-6800 | ssmu.ca | 3501 rue Peel, Montréal, QC, H3A 1W7



francophonie et permettent aux non-francophones de découvrir les différentes cultures francophones et d'apprendre le français dans un contexte non-académique.

Enfin, malgré les bonnes intentions de l'AÉUM, en particulier à travers le Plan de francisation et la Politique d'équité, il est nécessaire de rendre ces efforts plus visibles et d'appliquer les mandats qui visent l'amélioration des ressources de soutien à la communauté francophone. En effet, l'AÉUM pourrait améliorer ses efforts en matière d'accessibilité pour ses membres francophones au niveau de ses services, événements, et accès aux fonds.

En plus de concrétiser ces objectifs, il est important de noter que l'AÉUM se doit de suivre sa Politique d'équité et la Constitution de l'AÉUM, ainsi que de respecter pleinement *la Loi sur la langue officielle et commune au Québec, le français* (Loi 96). Bien que l'AÉUM ait adopté un plan de francisation en 2020, renouvelé en 2023, ce plan n'est pas encore largement diffusé sur le site web.² En conséquence, peu de membres de l'AÉUM sont au courant de son existence, ce qui limite son impact. De plus, plusieurs propositions visant à accorder une cotisation aux affaires francophones ont été rejetées par les membres de l'AÉUM lors de précédents référendums. Cette cotisation aurait pu financer les initiatives et mandats prévus par le Plan de francisation.

4.2. À l'Université McGill

Bien que la langue officielle de l'université McGill soit l'anglais, il y existe quand même certaines ressources et services pour aider la communauté étudiante francophone à s'intégrer et à réussir académiquement. Cependant, ces services et programmes souffrent d'un manque de visibilité et d'accessibilité. Selon la politique de la langue, la communauté étudiante a le droit de remettre ses devoirs écrits dans la langue officielle de son choix, soit l'anglais, soit le français.³ Néanmoins, l'université n'est pas obligée de garantir le respect des exigences de la Loi 96 en raison de son statut d'exemption.

L'université McGill propose notamment des programmes et des cours enseignés en français, ou qui explorent la culture francophone, notamment par le biais du Programme d'études sur le Québec et du Département des littératures de langue française, de traduction et de création⁴. Par ailleurs, la communauté non-francophone à McGill maintient un désir clair d'apprendre ou d'améliorer leur

²  Copy of Motion Regarding Adoption of the SSMU Francisation Plan 2023-04-06 - Approved

³ <https://www.mcgill.ca/students/srr/academicrights/course/french>
https://www.mcgill.ca/study/2024-2025/university_regulations_and_resources/undergraduate/gi_lang_policy

⁴ <https://www.mcgill.ca/getready/etudiants-francophones>

Association étudiante de l'Université McGill
Students' Society of McGill University

Située sur les territoires traditionnels des collectivités Haudenosaunee et Anishinaabe.
Located on Haudenosaunee and Anishinaabe, traditional territories.

(514) 398-6800 | ssmu.ca | 3501 rue Peel, Montréal, QC, H3A 1W7



français au niveau universitaire, comme en témoignent les plus de 5 000 inscriptions par année dans les programmes de français langue seconde⁵. Certains programmes, comme le droit et les études médicales, exigent même une bonne connaissance des deux langues. En dehors des cours, une connaissance du français est un grand atout pour trouver un emploi et s'installer à Montréal.

De plus, le Centre d'enseignement du français⁶ offre des cours de langue, mais selon leur programme d'étude, ce n'est pas toujours possible pour les étudiantes et étudiants d'intégrer ces cours dans leur emploi du temps. De plus, d'autres barrière d'accessibilités sont posés par les deux critères obligatoires pour obtenir une place dans les cours du Centre d'enseignement: passer un examen de classement⁷ et assister à chaque cours du début de la session jusqu'à la fin de la période d'ajout/d'abandon.

L'AÉUM a pour mission de représenter les intérêts des étudiants francophones et francophiles à l'université. Pour accomplir cette mission, il est essentiel que l'AÉUM comprenne les besoins et les désirs de ces groupes. De plus, ces étudiants doivent avoir un moyen efficace de communiquer leurs perspectives à la direction de l'université McGill.

5. Plaidoyer Interne

5.1. La commission et la vice-présidence s'assureront que les droits des francophones à McGill soient respectés, en particulier le droit de soumettre leurs travaux écrits en français ou en anglais, conformément à l'article 15 de la Charte des droits de l'étudiant de l'Université McGill, qui prévoit que «chaque étudiant a le droit de soumettre en français ou en anglais tout travail écrit (sauf dans le cas des cours dont l'un des objets est la maîtrise d'une langue)».⁸

5.2. La commission et la vice-présidence veilleront à ce que ce droit soit respecté par toutes les facultés et départements de l'université et communiqueront à la direction de l'université les demandes et besoins soulevés par la communauté francophone soit lors des réunions de la Commission, soit à travers les sondages distribués par la commission chaque année.

5.3. Afin de garantir que les droits des francophones soient bien représentés au niveau administratif de l'université, la vice-présidence assurera le mandat de communiquer tout incident au président, à la

⁵ <https://vivreenfrancais.mcgill.ca/le-site-en-chiffres/>

⁶ <https://www.mcgill.ca/flc/fr/cours-et-programmes/cours-dete>

⁷ <https://www.mcgill.ca/flc/fr/inscription-0/tests-de-classement>

⁸ <https://www.mcgill.ca/students/srr/academicrights/course/french>

Association étudiante de l'Université McGill
Students' Society of McGill University

Située sur les territoires traditionnels des collectivités Haudenosaunee et Anishinaabe.
Located on Haudenosaunee and Anishinaabe, traditional territories.

(514) 398-6800 | ssmu.ca | 3501 rue Peel, Montréal, QC, H3A 1W7



vice-présidence des affaires universitaires et de les présenter au Sénat ainsi qu'au conseil des gouverneurs.

5.4. La commission maintiendra un contact régulier avec les responsables de Vivre McGill en Français⁹, du Centre d'enseignement du Français¹⁰, du Centre de recherches interdisciplinaires en études montréalaises (CRIEM)¹¹, et de d'autres parties impliquées sur la question francophone, afin de s'assurer que tout incident ou manque de ressource puisse être signalé de façon régulière.

5.5. Conformément à la constitution¹² de l'AÉUM, le français est l'une des deux langues officielles et les membres de l'AÉUM peuvent utiliser l'un de ces deux langages pour toutes réunions et dans tous les documents de l'AÉUM¹³. De ce fait, l'AÉUM s'engagera à permettre à ses membres l'accès à ses services, documents et communications en français sur demande, facilité par la CAF et la commission.

5.6. Dans le respect de sa politique sur l'équité, l'ensemble de l'AÉUM, en collaboration avec la commission, s'engagera à s'assurer qu'un "langage non sexiste sera utilisé, par défaut, dans tous les documents, procès-verbaux, transcriptions, correspondances électroniques et écrites, et sur le lieu de travail."¹⁴ L'application de cet engagement passera par l'utilisation, dans tous les cas mentionnés précédemment, de l'écriture inclusive selon le guide stylistique de traduction de l'AÉUM¹⁵. Particulièrement, l'usage de la formulation neutre sera préféré à l'utilisation du point médian car celui-ci est incompatible avec l'utilisation des lecteurs d'écrans ce qui va à l'encontre de la politique sur l'accessibilité de l'AÉUM.

5.7. Afin que les droits fondamentaux mentionnés dans la section précédente soient bien connus de leurs bénéficiaires, l'AÉUM aura également la mission de faire son possible pour s'assurer que ses membres soient au courant de leurs droits en tant que francophones.

⁹ <https://vivreenfrancais.mcgill.ca/>

¹⁰ <https://www.mcgill.ca/flc/fr>

¹¹ <https://www.mcgill.ca/centre-montreal/fr>

¹² Constitution of the SSMU: "19. OFFICIAL LANGUAGES OF THE SOCIETY: English and French are the official languages of the Society. Members may use either official language at all meetings and in all documentation of the Society"

¹³ <https://ssmu.ca/wp-content/uploads/2023/06/La-Constitution-de-lA%C3%89UM-2021-11-15.pdf?x77765&x21981>

¹⁴ <https://ssmu.ca/wp-content/uploads/2023/06/Equity-Policy-2021-05-13-fr.docx-1.pdf?x74610&x77765>
(7.2.)

¹⁵ [SSMU French Translation Style Guide](#)

Association étudiante de l'Université McGill
Students' Society of McGill University

Située sur les territoires traditionnels des collectivités Haudenosaunee et Anishinaabe.
Located on Haudenosaunee and Anishinaabe, traditional territories.

(514) 398-6800 | ssmu.ca | 3501 rue Peel, Montréal, QC, H3A 1W7



5.7.1. La vice-présidence et la commission auront pour mandat de garantir que le plan de francisation de l'AÉUM³ soit accessible sur le site web de l'AÉUM et que le personnel de l'AÉUM connaisse ses responsabilités vis-à-vis du plan. Cela sera assuré par des conversations détaillées avec les parties prenantes, particulièrement le conseil exécutif et le département de communication, qui prendront place au début de la période du mandat (juin-juillet).

5.7.2. La CAF, en collaboration avec la vice-présidence et la commission, seront mandatés de garantir que l'AÉUM diffuse la section "*Know Your Rights*", vérifiée par la vice-présidence, chaque semestre sur ses plateformes de médias sociaux (par exemple, @ssmu_ea et @ssmuaeum) ainsi que dans l'infolettre hebdomadaire de l'AÉUM. De plus, ces informations seront rendues disponibles et mises à jour sur [la page dédiée aux affaires francophones sur le site web des affaires internes](#) régulièrement par les mêmes parties.

5.8. Afin de valoriser et concrétiser le droit des membres francophone de l'AÉUM à l'accès aux services en français, et de afin de mettre en oeuvre les objectifs du plan de francisation de l'AÉUM, la CAF, en collaboration avec la vice-présidence et la commission auront comme mandat la responsabilité de créer et partager un formulaire accessible qui permettra de recevoir des demandes de traduction (Fr -> En et En -> Fr) venant en priorité des services de l'AÉUM, mais aussi de ses clubs. Ce formulaire sera toutefois intégré au site web de l'AÉUM et au [site web](#) des affaires internes.

5.8.1. Pour accomplir ce mandat, l'AÉUM créera et mettra à jour régulièrement deux places de stage rémunérées en partenariat avec le Département des littératures de langue française, de traduction et de création (DLTC) pour offrir une expérience de travail à ses membres. Si la CAF venait à recevoir une cotisation, entre environs 20 et 25% de cette cotisation servirait à financer ces positions. Dans le cas où l'AÉUM ne recevrait aucune postulation d'étudiantes ou étudiants du DLTC, la CAF ainsi que la vice-présidence et la commission ouvriraient le poste à l'ensemble de la communauté étudiante.

5.9 La CAF et la commission auront pour mandat de regrouper les représentants et représentantes des groupes francophones et de représenter leurs intérêts à l'AÉUM, ainsi que de promouvoir la langue française et la francophonie sur le campus. Pour cela, la commission maintiendra une liste des contacts des groupes francophones et fera le suivi avec ces groupes chaque année pour s'assurer que leurs informations sont à jour et qu'ils souhaitent toujours faire partie de cette liste. Ces groupes auront ainsi le moyen de communiquer leurs besoins à l'AÉUM en étant invités à siéger à la CAF. De plus, un sondage sera réalisé chaque semestre auprès de la communauté francophone afin de déterminer ses besoins et demandes en collaboration avec l'équipe de communication de l'AÉUM et la vice-présidence des affaires internes, le cas échéant.

Association étudiante de l'Université McGill
Students' Society of McGill University

Située sur les territoires traditionnels des collectivités Haudenosaunee et Anishinaabe.
Located on Haudenosaunee and Anishinaabe, traditional territories.

(514) 398-6800 | ssmu.ca | 3501 rue Peel, Montréal, QC, H3A 1W7



5.10. Par ailleurs, la CAF promouvra les groupes francophones via le site web des affaires internes et l'infolettre de l'AÉUM. Une section du site web d'affaires internes sera dédiée spécifiquement aux groupes qui sont affiliés avec la CAF, ou qui sont simplement des groupes francophones. De cette manière, un endroit central permettra aux membres de l'AÉUM de trouver tous les renseignements sur les affaires francophones. Une à trois fois par semestre, au besoin, la commission partagera une infolettre en français à travers l'infolettre hebdomadaire de l'AÉUM pour partager les activités de la CAF et de ses groupes francophones et francophiles affiliés.

5.11. En plus de soutenir ses membres francophones, l'AÉUM aura aussi le mandat de promouvoir l'apprentissage de la langue française auprès de ses membres. Chaque année, la commission, en collaboration avec la CAF, établira une liste de ressources pour apprendre le français et diffusera cette liste aux membres de l'AÉUM à l'aide du site web des affaires internes et avec des affiches, si possible. De plus, l'AÉUM offrira au moins un «mini-course»¹⁶ en français par semestre en partenariat avec le Centre de recherches interdisciplinaires en études montréalaises (CRIÉM), ou d'autres organisations francophones, ou de façon indépendante.

6. Plaidoyer Externe

6.1. Groupes Sociaux Interuniversitaires en Français («Les Pipelettes»)

Afin de maintenir des liens entre les membres de l'AÉUM et d'autres associations de la communauté étudiante de Montréal, et de promouvoir le français et encourager l'apprentissage du français auprès de la communauté étudiante non-francophone, la commission et la vice-présidence recevront en tant que mandat de poursuivre le projet «Les Pipelettes» (groupes sociaux francophones).

Ce projet collaboratif entre l'AÉUM, le CSU, l'AFESPED (ou d'autres association d'UQAM aussi), visera à offrir l'opportunité d'apprendre le français dans un milieu conversationnel et informel et à valoriser la diversité de la francophonie dans le but d'avoir une expérience de Montréal et du Québec plus riche.

L'ébauche du plan pour le début de l'année 2024-2025 se trouve au lien ci-dessous:

[Les Pipelettes! \(Groupes Sociaux Francophones\) 2024-2025](#)

¹⁶ <https://minicourses.ssmu.ca/about/>

**Association étudiante de l'Université McGill
Students' Society of McGill University**

*Située sur les territoires traditionnels des collectivités Haudenosaunee et Anishinaabe.
Located on Haudenosaunee and Anishinaabe, traditional territories.*

(514) 398-6800 | ssmu.ca | 3501 rue Peel, Montréal, QC, H3A 1W7



6.1.1. Plus spécifiquement, la vice-présidence sera chargée de maintenir des liens de contact ouverts et solides avec les internes, ou leurs équivalents, des autres associations en partenariat avec la commission afin de concrétiser la poursuite de l'initiative et l'échange d'idées.

6.1.2. De plus, avant le début de chaque semestre, la CAF et la commission, avec l'aide de la vice-présidence, devront confirmer avec les associations partenaires que le programme pourra se poursuivre de façon opérationnelle, autant financièrement que organisationnellement. Au besoin, la vice-présidence réservera les espaces nécessaires dans le centre universitaire ainsi que dans les locaux des autres associations et syndicats étudiants qui y participeront.

7. Suivi et responsabilisation

La commission ainsi que la vice-présidence seront responsables de la mise en œuvre des mandats, sous la supervision de la commission à la reddition de comptes.